

*la Forêt de Compiègne, le Saint-Suaire de Saint-Corneille et les Dépenses du duc de Bourgogne au siège de Compiègne en 1430 lors de la Prise de Jeanne d'Arc.*

M. le Président remet en mémoire que dans la séance du 28 juin 1870, à la demande du comte de Marsy, il avait été décidé de relever dans l'arrondissement les inscriptions des pierres tombales et des cloches. MM. du Lac et Méresse entreprirent cette tâche avec ardeur et le travail fut terminé pour le canton de Compiègne, autant qu'on peut être complet en pareille matière ; mais rien n'a été publié. Or il importe de rechercher ce travail considérable, soit dans les cartons du musée, soit dans les papiers remis à la Société historique après la mort du comte de Marsy.

M. le Président annonce également que, grâce à la bienveillance de l'administration forestière, les abords des *Vestiges archéologiques du Mont-Berny*, qualifié de *Ville des Gauls*, à la découverte desquels M. Cauchemé a contribué et qui font en ce moment l'objet d'une intéressante publication, vont être prochainement dégagés. La Société remercie M. Peiffer, inspecteur des eaux et forêts, ainsi que M. Demorlaine, garde général, qui a pris l'initiative de faire poser une plaque commémorative sur la maison habitée par Mme Pain. A ce propos il rappelle qu'en 1894 il avait été décidé de placer une plaque de ce genre pour honorer la mémoire d'Hersan ; ce vote de la Société devra être exécuté.

M. Benaut lit ensuite un curieux document imprimé du 1<sup>er</sup> vendémiaire an IX (23 septembre 1800). A cette date, une fête eut lieu à Compiègne pour célébrer la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et le commencement du siècle nouveau, bien que l'établissement de l'ère républicaine encore en vigueur fut censée avoir aboli l'ancienne chronologie. Mais à cette époque, c'est

---

moins un siècle qu'un régime qui finit et comme l'écrivit M. Albert Vandal, « le coup d'état de Brumaire avait frappé à mort la République et sauvé la Révolution. » L'église Saint-Jacques sert encore de lieu de réunion pour les assemblées de la Ville, le cortège officiel s'y rend, le maire et le sous-préfet y débitent des discours ampoulés; Dubos, élève de Crouzet, y chante même les vers qu'il a composés, sur l'invitation qui lui est faite « de présenter lui-même les fruits de l'arbre qu'il a planté. »

Mais à travers cette phraséologie sonore dont M. Sorel a cité de nombreux exemples dans les Fêtes de la Révolution, on sent qu'un grand changement s'est opéré dans les esprits, et ces fonctionnaires, qui ont encore à la bouche les grands mots de liberté et de république, sont tout prêts à endosser la livrée impériale.

Ce sont également des souvenirs de l'Empire, mais cette fois il s'agit du neveu, que nous rappelle M. Garand avec sa *visite d'Imbert de Saint-Amand au château de Compiègne*. Jamais conservateur de palais n'eût à promener visiteur plus poli et plus intelligent.

Aussi le cicerone était-il devenu un auditeur attentif. Notre collègue se dédommage aujourd'hui de son silence, pour notre vif agrément, en jugeant, avec une grande élévation de pensées, l'homme qu'il estime plus haut que ses fonctions et ses titres, l'écrivain qui n'a pas atteint la réputation qu'il méritait. Mais est-ce bien sa qualité de chrétien qui a empêché Imbert de Saint-Amand d'entrer dans cette académie où les plus beaux talents ont conquis leur plus belle gloire au service de la foi? La prodigieuse fécondité de l'historien ne lui a-t-elle pas plutôt nui en faisant douter de la solidité de ses recherches? N'a-t-il pas été condamné par ceux

---